



Le mois de juillet se poursuit avec une météo instable alternant entre passages pluvieux, passages nuageux et belles éclaircies. Les températures sont stationnaires.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

L'essentiel de la semaine

Carotte - céleri : quelques captures de mouches en vallée de Seine, début de septoriose et alternaria en nord Cotentin.
Chou : globalement peu de chenilles,
Oignon : conditions favorables au mildiou, à surveiller,
Poireau : peu de thrips, 1^{ère} capture de teigne.
Salade : présence de pucerons et peu de chenilles, *Bremia* à surveiller.

SOMMAIRE :

CAROTTE - CELERI :	2
CHOU - NAVET :	5
OIGNON :	9
POIREAU :	10
SALADE :	13
Notes nationales biodiversité :	16
Reconnaitre les auxiliaires :	16
Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent	17
Résistance aux produits phytosanitaires :	17

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

La lettre d'actus des collectifs DEPHY, GIEE & groupes 30 000 de Normandie



Avec le soutien financier de



<https://mb.normandie-chambres-agriculture.fr/emailing/29710/17864/r16mmvfbizppahiopogafhspihpbbfobps/emailing.aspx>

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

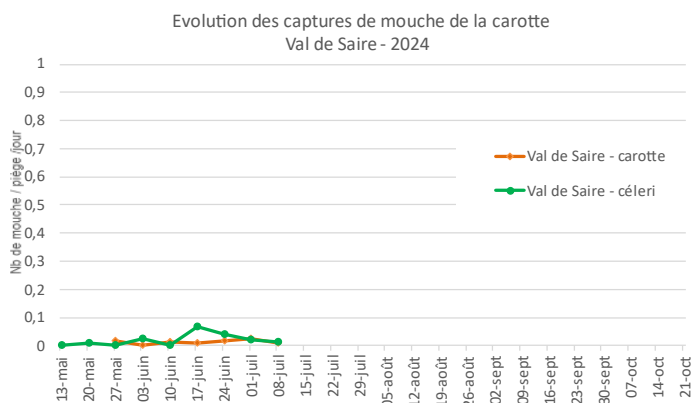
Les mises en place des suivis vont se faire progressivement au fur et à mesure des plantations et des semis.

Département	Bassin	Carotte	Céleri rave	Céleri branche	Stade
Parcelles suivies					
14		2	3	/	
76		2	1	/	
50	Mont Saint Michel	5	3	/	Céleri : croissance du feuillage Carotte : de 3 feuilles à grossissement
	Créances	5	/	/	
	Surtainville	2	1	/	
	Val de Saire	4	/	3	
27	Vallée de Seine	/	1	1	

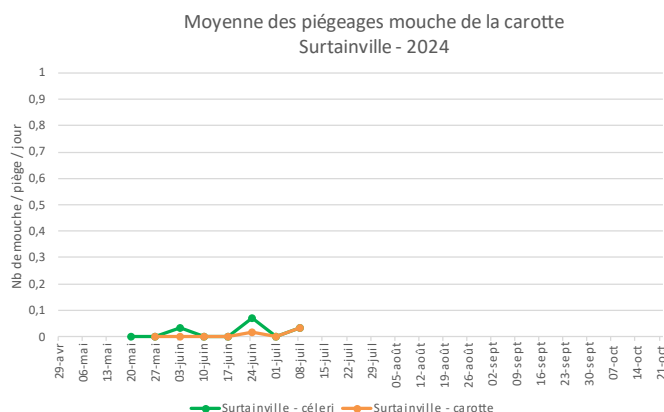
Mouche de la carotte :

Piégeage :

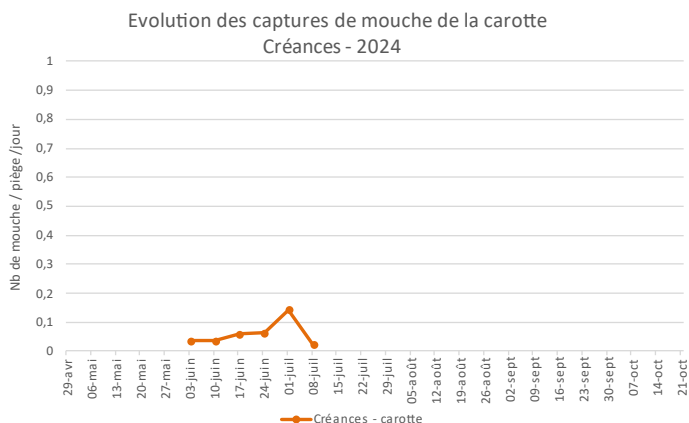
Val de Saire :



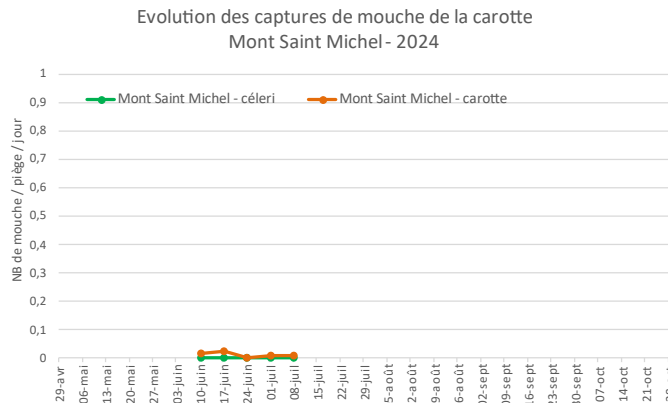
Surtainville :



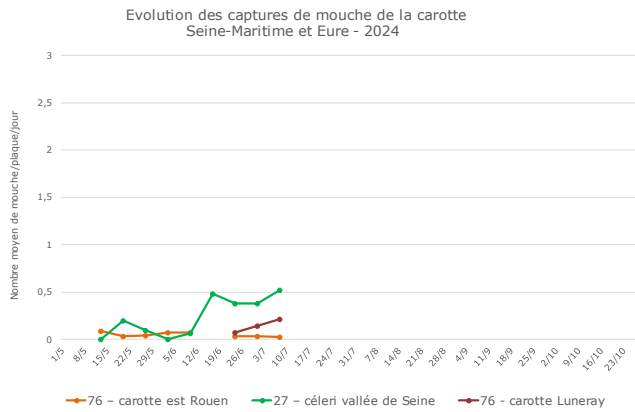
Créances :



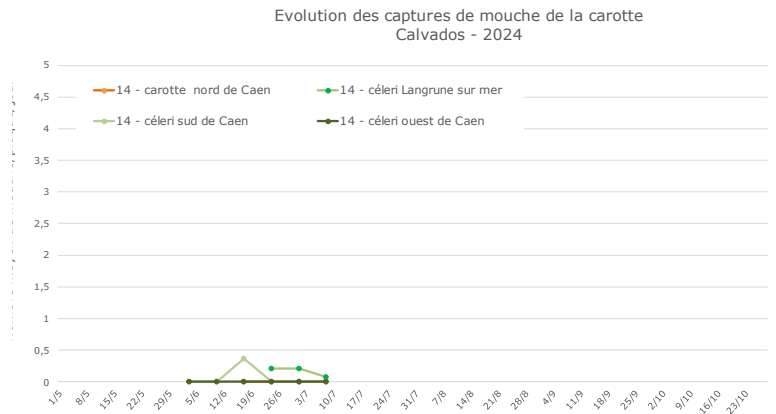
Mont Saint Michel :



Haute-Normandie :



Calvados :

**Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

Evolution du risque :

Une activité de la mouche de la carotte est toujours enregistrée en vallée de Seine et Seine-Maritime. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures Apiacées sensibles.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Puceron :**Observation :**

Aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque :

- Carotte : : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.
- Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents. Le risque est très faible à nul.



Larve de coccinelle 7 points sur plantule de carotte

Mouche du céleri :

Piégeage :

Comme la semaine dernière, peu à pas de mouche du céleri sur les pièges chromatiques dans les parcelles du réseau.

nb moyen de mouche du céleri/plaque/jour	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine
	25	26	27	28
Mont Saint Michel	0	0	0	0
Surtainville	0	0,07	0	0
Val de Saire	0	0,26	0	0
Calvados	0	0,03	0	0,06
Vallée de Seine	0	0	0	0



Adulte de mouche du céleri (SILEBAN)

Observation :

Des galeries récentes de mouche du céleri sont notées dans les trois parcelles de céleris branche du val de Saire sur 12 à 16% des plants. Cette présence est stable.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, la présence importante de galeries peut-être préjudiciable jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car il y a dépréciation du feuillage en cas de galeries.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Septoriose :

Observations :

Cette maladie est stable. Elle est présente depuis la semaine dernière dans une parcelle de céleri rave située à Surtainville sur 16% des plantes.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des averses.

Prophylaxie :

- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

Alternaria :

Les premiers symptômes de cette maladie sont observés dans deux parcelles de carotte sur la zone de Surtainville.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses sont favorables au maintien de l'humidité. A surveiller notamment sur les cultures à fort développement foliaire. L'irrigation est un facteur favorisant.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76	Vallée de Seine	3 parcelles de choux Milan et cabus	Choux : 8 feuilles à
14	Nord de Caen	3 parcelles de choux de Milan et cabus	
50	Val de Saire	6 parcelles de choux	pomaison
		3 parcelles de navet	
	Surtainville	1 parcelle de choux 1 parcelle de navet	Navet : de 4 feuilles à récolte

Aleurode :

Observations :

La présence d'aleurodes est stable dans les parcelles du réseau. Elles sont observées dans trois parcelles du réseau (Calvados et vallée de Seine) sur 4 à 32% des choux avec des effectifs d'une mouche blanche par plante.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les températures actuelles restent favorables à leur installation et à leur multiplication.

Observez attentivement vos parcelles.



Adulte aleurode du chou *Aleurodes proletella*

Gestion du risque :

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Altise :

Observations :

Les populations d'altises observées sur les navets sont stables. Des insectes sont présents dans trois parcelles sur 6 à 16% des plantes.

Sur choux, elles sont présentes dans trois parcelles sur 4 à 50% des plants dans les secteurs du val de Saire et de la vallée de Seine.

Quelle que soit la culture, les effectifs augmentent doucement avec 1 à 3 altises par plante.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

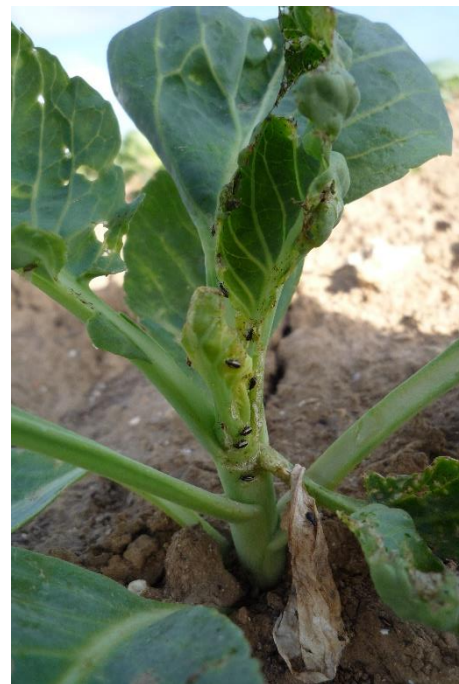
En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

En l'absence d'averses, les conditions sont favorables au développement de ces insectes. **Le risque de développement sur les jeunes plants est moyen.**

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.



Altises sur jeune plant

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles :**Observations :**

Suite aux fréquentes averses, la présence de pontes et/ou de chenilles (noctuelle et piérides) reste stable dans les parcelles du réseau. Sur les douze parcelles de choux, leur présence est notée dans cinq d'entre-elles sur 4 à 20% des plantes. Ces parcelles sont situées dans le Calvados et la vallée de Seine.

Papillon *Pieris* spp**Evolution du risque :**

Comme la semaine dernière, les conditions climatiques actuelles et annoncées sont favorables à l'activité des papillons lors des belles éclaircies. Surveillez l'éclosion des jeunes chenilles dans les parcelles du réseau. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :**Observation :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau quelle que soit la culture.

Piégeage :

Les captures sont quasi nulles hormis dans le secteur de Surtainville sur les cultures de choux.

nb moyen de mouche du chou/bol/semaine	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28
Surtainville_chou	0	2	1,5	1
Surtainville_navet	0	0,5	1,5	0
Val de Saire_chou	0,1	0	0	0,2
Val de Saire_navet	0	0,6	0	0

Evolution du risque :

Une activité de cette mouche est toujours enregistrée dans le secteur de Surtainville, évolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment pour les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Comme la semaine dernière, de petites colonies de pucerons cendrés sont observées. Leur présence est notée dans six parcelles sur 4 à 27% des choux.

Des pucerons verts ailés sont notés dans trois parcelles du Calvados sur 8 à 44% des choux.

Des pucerons parasités sont signalés au sein des foyers notés en Seine-Maritime (Cf p16 : reconnaître les auxiliaires).

Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont favorables à l'activité des pucerons en l'absence d'averses. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.



Pucerons cendrés avec pucerons parasités (CA 76)

Limace :**Observation :**

Aucun signalement cette semaine dans les parcelles du réseau.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont moins favorables à ce ravageur.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole> . Contactez votre technicien.

Pigeon :

Observation :

Comme la semaine dernière, des attaques de pigeons sont notées dans plusieurs parcelles de choux dans tous les secteurs.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Maladie du feuillage :

Il n'est pas observé de nouvelles taches d'*Alternaria* sp. dans le val de Saire.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel n'est pas favorable au développement de cette maladie. Les périodes humides liées aux averses, à l'irrigation ou à la rosée sont favorables. Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mont Saint Michel	3 parcelles : 2 de semis + 1 de plants	De 5 à début bulbaison
76		1 parcelle	
14		5 parcelles de semis + 1 de bulbilles	

Mildiou :

Observation :

Suite aux conditions climatiques très favorables à cette maladie, plusieurs foyers de mildiou sont observés dans deux parcelles du Calvados et des taches éparses sont constatées dans une parcelle du Mont Saint Michel.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses et les températures actuelles sont favorables à cette maladie, notamment dans les parcelles en cours de bulbaison du fait de la présence d'un feuillage abondant.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermo-thérapie : utiliser la thermo-thérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Thrips :

Observations :

Leur présence est stable, voire en recul. Ils sont présents dans huit parcelles du Calvados et du Mont Saint Michel sur 4 à 20% des oignons.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Les températures actuelles sont favorables au développement des thrips cependant avec les fréquentes averses, **le risque reste faible pour cette culture.**

Observez régulièrement vos parcelles.

Pourriture blanche :

Observations :

Des symptômes de pourriture blanche (*Sclerotium cepivorum*) sont observés dans une parcelle du Calvados sur 2% des oignons.

Evolution du risque :

Les alternances de temps secs et humides favorisent le développement de la pourriture blanche au niveau du plateau racinaire. Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie : longues rotations sans *Allium*.

POIREAU :

Suivi :

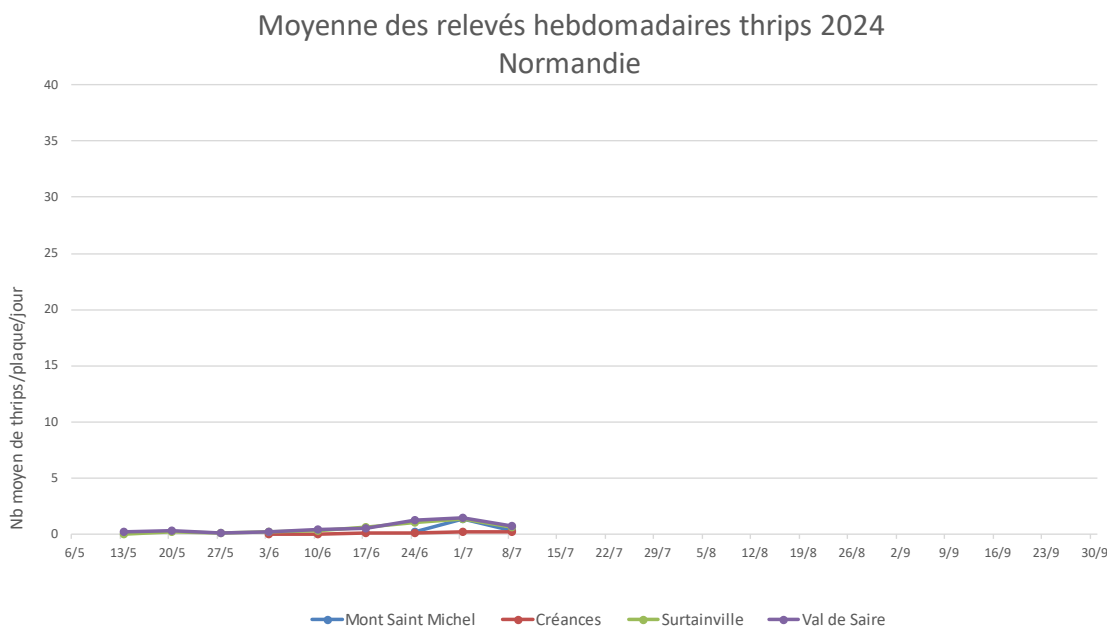
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		1 parcelle	
14	Nord de Caen	1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	5 parcelles	De 4 à +9 feuilles
	Surtainville	2 parcelles dont 1 pépinière	
	Val de Saire	7 parcelles plantées	
	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
	Créances	2 pépinières dont 1 en AB 4 parcelles plantées	

Thrips :

Observations :

Globalement sur l'ensemble des parcelles du réseau, du fait des fréquentes averses, la présence de thrips est en recul.

Piégeage :



Comme les semaines précédentes, les captures restent très faibles dans les bassins de la Manche.

Evolution du risque :

Les captures sur les pièges chromatiques sont très faibles, et les populations au sein des fûts sont globalement faibles. Les températures actuelles restent favorables à leur développement.

A ce jour, le risque est faible.

Observez régulièrement vos pépinières. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Gestion du risque :

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Contactez votre technicien.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observations :

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireaux du réseau.

Piégeage :

Aucune mouche de l'oignon n'a été piégée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Aucune capture n'a été enregistrée. Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risque.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Teigne :

Observations :

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireaux du réseau.

Piégeage :

Attention !

1 point blanc => teigne du poireau
≠
1 ligne blanche => teigne des crucifères



Adulte de teigne du poireau

Nb de papillon/piège/semaine	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28
Créances	0	0	0
La Haye Pesnel	/	/	0
Lingreville	/	0	0
Vallée de Seine	/	/	1

Evolution du risque :

La première capture a été enregistrée en vallée de Seine. A ce jour, en l'absence de chenille, **le risque est nul**. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>. Contactez votre technicien.

Rouille :

Observation :

Des pustules sont observées sur le feuillage le plus âgé dans certaines parcelles.

% de plantes avec présence de pustules de rouille	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Tendance
Mont Saint Michel	0 à 92% moyenne 15%	0 à 80% moyenne 16%	0 à 80% moyenne 16%	=
Créances	0 à 48% moyenne 12%	0 à 24% moyenne 5%	0 à 24% moyenne 5%	=
Surtainville	0 à 52% moyenne 26%	0 à 68% moyenne 34%	0 à 72% moyenne 36%	=
Val de Saire	0 à 12% moyenne 3%	0 à 8% moyenne 1%	0 à 28% moyenne 6%	= à ↗
Calvados	0%	0%	0%	=
Seine-Maritime	/	0%	0%	=

Evolution du risque :

Globalement cette maladie est stable dans les parcelles du réseau et les pustules sont présentes sur les feuilles les plus âgées des parcelles les plus précoces. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Alternaria / Stemphylium :

Observations :

Les premières taches d'Alternaria sont notées dans deux parcelles du val de Saire sur 4 à 8% des plantes.

Evolution du risque : c

Cette maladie est favorisée par des températures chaudes (optimum 25°C) et par une forte humidité (pluie, irrigation). Les conditions ont été et restent favorables. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		5 parcelles	
76 - 27		4 parcelles	
50	Mont Saint Michel	5 parcelles de laitues et 2 de frisées	De jeunes plants à proche récolte
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	

Limace :

Observations :

Il n'est pas observé de dégâts de limaces dans les parcelles du réseau cette semaine.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont moins favorables à leur activité.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple, un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>. Contactez votre technicien.

Noctuelle :

Piégeage :

Les captures sont faibles et stables.

nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28
Surtainville	3,5	2,5	2	0	1,5
Val de Saire	0	4,25	2,75	2	11,5
Créances	6	22	34	20	38
Lingreville	/	/	/	0	0
Mont Saint Michel	12	7,5	8,5	9	5
Calvados	/	/	0	2	9,5

Observations :

Des pontes et/ou des chenilles ont été notées :

- Mont Saint Michel et Calvados dans deux parcelles sur 4 à 8% des plantes,
- Créances dans une parcelle sur 32% des laitues,

- Surtainville dans une parcelle sur 4% des laitues,

Evolution du risque :

Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les conditions climatiques actuelles et annoncées restent favorables à l'activité des papillons en l'absence d'averses.

Gestion du risque :

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle> . Contactez votre technicien.

Puceron :

Observation :

Comme depuis trois semaines, hormis au Mont Saint Michel et dans le val de Saire, la présence de pucerons est constatée. Leur présence est notée dans sept parcelles sur 4 à 60% des laitues avec uniquement des pucerons ailés pour certaines et des colonies pour d'autres.

Des larves de syrphes, prédatrices de pucerons, sont présentes dans le Calvados (Cf p16 : reconnaître les auxiliaires).

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.



Larve de syrphe et colonie de pucerons *Nasonovia ribis-nigri*



Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et à venir restent favorables à leur développement. Situation à surveiller. Observez attentivement vos parcelles.

Thrips :

Observation :

Aucun thrips n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Comme pour les cultures d'oignons et de poireaux, les thrips sont peu présents en parcelle. Les fréquentes averses limitent leur vol. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pomaison.

Mildiou :

Observations :

Cette maladie est constatée dans trois parcelles (Mont Saint Michel et val de Saire) du réseau sur 1 à 8 % des laitues.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie>

Evolution du risque :

Il convient d'être très vigilant car le *Bremia* est bien présent et les conditions climatiques sont favorables. Surveillez vos parcelles. **Le risque reste présent.**

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement BI29-40).

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>. Contactez votre technicien.

Pourritures basales : Sclérotinia

Observations :

Aucune maladie n'a été observée.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

Le risque est inféodé à la parcelle pour cette maladie.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Pigeon :

Observation :

Des attaques de pigeons sont observées dans le Calvados.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.







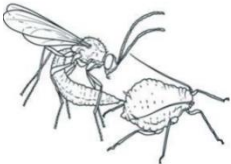





Dégâts de pigeon sur les feuilles de laitue Iceberg

Notes nationales biodiversité :



Reconnaitre les auxiliaires :

<p>Adulte</p> 	<p>Œufs</p> 	<p>Larve</p> 	<p>Syrphes</p> <p>https://ecophytopic.fr/pic/pr oteger/les-syrphes-en-cultures-ornementales</p>
<p>Adulte</p> 	<p>Œufs</p> 	<p>Larve</p> 	<p>Chrysopes</p> <p>https://ecophytopic.fr/pic/pr oteger/les-chrysopes-en-cultures-ornementales</p>
<p>Les hyménoptères parasitoïdes :</p> 	<p>Pucerons parasités par <i>Aphidius sp</i></p> 	<p>Pucerons parasités par <i>Praon sp</i></p> 	<p>Hyménoptères parasitoïdes</p> <p>https://ecophytopic.fr/pic/pr oteger/les-parasitoïdes-contre-pucerons-en-cultures-ornementales</p>
<p>Les punaises prédatrices :</p> <p>Adulte Orius</p> 			<p>Punaises prédatrices</p> <p>https://ecophytopic.fr/pic/pr oteger/la-punaïse-predatrice-orius-en-cultures-ornementales</p>

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière